

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2022

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2022

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.

Sorgues du Comtat AGGLO

MÉMO TRI

Mon guide pratique

Maintenant, **chez vous**, plus de doute :
Tous les emballages et les papiers se trient !

Papiers, journaux, magazines, prospectus...

Emballages en métal

Emballages en plastique

Emballages en papier, carton léger et briques alimentaires

+ NOUVEAU

Communauté d'Agglomération **Les Sorgues du Comtat**
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84 170 Monteux - 04 90 61 15 50 - www.sorgues-du-comtat.com
ALTHEN-DES-PALLUOS - BÉDARRIDES - MONTEUX - PERNES-LES-FONTAINES - SORGUES

Maintenant, c'est plus simple : Si c'est un emballage, alors il se trie !

En vrac, bien vidé et non imbriqué

Vous êtes dans un secteur avec bacs individuels

- ▶ Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.
- ▶ Rentrez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

Vous êtes dans un secteur avec conteneurs collectifs

- ▶ Entrez tous vos emballages à trier dans votre sac de pré-collecte pour les transporter facilement et les déposer dans le conteneur de tri le plus proche de chez vous.

Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.

INFO

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, **TOUS** les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

Vous avez une question ou un doute ? 04 65 83 00 37

V.A.